

## **Jeunes, vieux, ... protégez-vous !**

Cher/chère collègue,

L'inattention est l'une des principales causes d'accidents de travail. Ces dernières années, la sécurité est devenue un sujet important, mais on néglige trop souvent le « pourquoi ». C'est la raison pour laquelle nous aimerions attirer l'attention sur les conséquences que peut impliquer un accident de travail, aussi bien au niveau professionnel qu'au niveau privé.

Au cours des mois de mars et d'avril de cette année, nous voulons attirer l'attention sur le lien entre l'expérience et le degré de gravité des accidents de travail. Les jeunes courent considérablement plus de risques d'être impliqués dans un accident, mais le risque d'être victime d'une incapacité de travail permanente augmente considérablement à mesure que la victime vieillit.

Le message qu'il faut donc faire passer, c'est d'être attentif, toujours et partout ! Portez les bons EPI, aussi bien sur le lieu de travail qu'à l'extérieur. En effet, qui n'a jamais trébuché sur une boîte qui traînait, ne s'est jamais coupé avec du papier et n'a jamais eu de saletés dans les yeux? La plupart du temps, il s'agit d'accidents stupides, mais parfois des choses banales peuvent également avoir des conséquences importantes.



Dirk connaissait sa machine, après 26 ans de service dans la scierie. Il la connaissait tellement bien qu'il considérait qu'il n'était plus nécessaire pour lui de se protéger. « Les prescriptions de sécurité, c'est pour les nouveaux! », disait-il souvent. En effet, c'était souvent ses jeunes collègues qui étaient impliqués dans un accident de travail. Parce qu'ils ne respectaient pas suffisamment les prescriptions, ou simplement par manque d'expérience. Heureusement, il s'agissait la plupart du temps de petites blessures. Un jour, Dirk a aussi fait une mauvaise évaluation et sa machine a été trop vite. Depuis ce moment, son poste est occupé par un nouveau.

Vous aimeriez réduire le risque d'accidents de manière draconienne? Faites bien attention et assurez-vous que vous portez toujours la bonne protection! Demandez conseil à votre responsable si vous ne savez pas quel type de modèle convient le mieux dans votre situation professionnelle.

Cordialement,

La Direction